



RETAIL RENAULT GROUP

Réagir, Revendiquer, Gagner !



Réseau commercial
E-mail cgtrenault@gmail.com

Déclaration des élu.e.s CGT du CSE-C du 25 avril 2024

Apparemment, rien ne vous arrête pour éviter d'avoir de vrais débats de fond lors des CSEC, au cours desquels vous utilisez tous les artifices possibles et imaginables pour compliquer l'action des élus et limiter les questions dérangeantes.

Lors du CSEC de mars dernier, nous avons exprimé des critiques concernant le temps extrêmement limité accordé au débat sur un sujet aussi capital que les orientations stratégiques. Cela étant dit, par vos réponses et vos présentations évasives, vous n'avez même pas essayé de masquer le peu d'intérêt que vous portiez à nos questions. Cela s'est traduit par un refus unanime de la consultation par les organisations syndicales représentatives !

À la CGT, nous avons alors pensé avoir atteint un seuil difficile à dépasser en ce qui concerne le manque de respect envers les salariés, exprimé à travers leurs représentants.

Une fois de plus, vous avez démontré votre capacité à vous surpasser, mais malheureusement sans nous surprendre, en allant encore plus loin lors de ce CSEC. Bien que l'ordre du jour soit chargé et que la journée semble être "allouée" aux débats.

Nous avons des sujets ô combien sensibles tels que les informations/consultations sur la situation économique et financière, ainsi que sur la politique sociale, la santé et la sécurité au travail, les conditions de travail et les conséquences environnementales. À eux seuls, ces sujets occuperont sans aucun doute une grande partie de la journée, risquant ainsi de reléguer au second plan d'autres sujets que nous considérons tout aussi importants et qui méritent autant d'attention de notre part, car à nos yeux, aucun sujet n'est « mineur ».

Et c'est là que le bât blesse, c'est là où encore une fois vous avez sournoisement œuvré pour éviter que les représentants de ce CSEC puissent remplir pleinement la mission pour laquelle ils ont été élus ou désignés. Comment expliquer autrement le fait que les documents n'aient été disponibles dans la BDES que le 17 avril au soir ? Encore faut-il que les élus soient à leur poste de travail après 17h15 et qu'ils aient accès à un PC. Pour la grande majorité, cela signifie qu'ils ont pu prendre connaissance des documents seulement le 18 avril... soit à peine 7 jours avant ce CSEC ! Et cela en comptant le week-end ! Une fois de plus, aucune information n'a été transmise aux membres du CSEC pour les informer de la disponibilité des documents et leur permettre de les consulter sur un PC ! Mais lorsque ce n'est pas votre métier de "manipuler" les chiffres, les statistiques et les diverses informations

contenues dans ces documents, le délai est bien trop court pour les analyser sereinement et prendre une décision en toute connaissance de cause... ou non !

Bien que vous respectiez la législation concernant la diffusion des documents, qu'est-ce qui vous empêche d'aller au-delà du strict minimum légal ? Qu'est-ce qui vous empêche d'accorder plus de temps aux membres de ce CSEC pour étudier correctement les documents ? Ce ne peut certainement pas être un éventuel délai pour les produire, car je vous rappelle que le CSEC prévu pour aujourd'hui était initialement programmé le 27 mars et a été reporté d'un mois à la demande de notre nouvelle DRH, dans le but de mieux appréhender les diverses subtilités de l'entité RRG !

La seule explication plausible est que vous ayez délibérément choisi de noyer les membres de ce CSEC sous une quantité excessive de documents, assortie d'une complexité qui dépasse la compréhension des non-initiés (même les membres les plus expérimentés de ce CSEC n'ont pas toujours le temps nécessaire pour les lire). Tout cela semble être dans le but d'éviter toute agitation en soulevant des sujets sensibles et en posant des questions qui pourraient vous mettre dans l'embarras !

Il est une fois de plus regrettable d'être relégué au simple rôle de faire-valoir, de n'être considéré que comme une chambre d'enregistrement destinée à avaliser sans faire de vagues.

Cependant, vous devez bien comprendre que ce n'est pas dans notre ADN de trahir les salariés qui nous ont fait confiance en se mettant au garde à vous, le doigt sur la couture et en vous laissant vous en sortir sans jouer notre rôle de lanceur d'alerte ! Même si nous sommes conscients que vos actions biaisent les débats, nous nous efforcerons autant que possible de donner un véritable sens moral à ce CSEC.

Merci !